

Familles en mouvance

Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, Volume 1, n° 2, Décembre 1996

Les adoptions internationales au Québec 1990-1994

Analyse des dossiers de suivi d'adoption du Secrétariat à l'adoption internationale

Au Québec, l'entrée en vigueur de la Loi sur l'adoption internationale, en septembre 1990, a été suivie d'une augmentation très importante d'adoptions d'enfants domiciliés à l'étranger. Contrairement à ce qui a été le cas au cours des années 1980, il est donc possible actuellement d'adopter un enfant domicilié à l'étranger dans des délais relativement courts et sans obstacle judico-administratif majeur.

Quelles sont les caractéristiques principales des Québécois qui, actuellement, choisissent de constituer ou d'agrandir leur famille par l'adoption internationale? Quel âge ont les enfants qu'ils adoptent? De quels pays viennent-ils? C'est à partir de telles questions visant à constituer un profil des adoptants québécois d'enfants domiciliés à l'étranger et de leurs enfants que nous avons interrogé la banque informatisée de suivi des dossiers d'adoption qu'administre le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI). La période considérée s'étend sur 5 ans, de 1990 à 1994. Elle concerne donc spécifiquement les adoptions réalisées dans le nouvel encadrement législatif, lesquelles représenteraient 82,4% (N=4357) de toutes celles qui ont été comptabilisées par le SAI depuis 1986.

Les 3590 enfants adoptés au cours de la période de cinq ans étudiée ici sont originaires de 71 pays différents. Toutefois, six de ces pays sont à eux seuls responsables de 72,4% de toutes ces adoptions: République populaire de Chine (32,5%), Haïti (15,8%), Roumanie (7,4%), Mexique (6,7%), Ex-Union Soviétique (5%) et Taiwan (5%).

Ces adoptions ont contribué, avant tout, à la constitution de nouvelles familles, plutôt qu'à l'élargissement de familles existantes. En effet, la majorité des projets d'adoption (85,4%) ont été réalisés par des adoptants qui n'avaient pas déjà d'autre enfant. Ces données tendent à soutenir l'idée que l'adoption internationale intervient le plus souvent suite à un problème d'infertilité, et non d'abord comme une forme d'aide humanitaire (même si cette dimension peut aussi être présente).

Neuf projets d'adoption sur dix (91,8%) ont été réalisés par des couples. Le pourcentage des projets réalisés par des céliba-

taires (8,2%, réalisés par des femmes à 78,9%) n'est cependant pas négligeable. Il importe de noter que ces projets sont reliés à la constitution d'une famille de deux ou plusieurs enfants adoptés dans une proportion à peine plus faible que ceux des couples (24,4% des projets des célibataires et 31,6% des projets des couples).

La majorité des adoptants sont âgés de 30 à 40 ans. Les pères et les mères adoptifs appartenant dans une forte proportion (près de 40% pour les deux sexes) au groupe des 35-39 ans.

Près de 50% des projets d'adoption ont été réalisés par des familles vivant dans la grande région métropolitaine. L'autre forte concentration se retrouve dans la ville de Québec (7,4%). La répartition des adoptants dans chaque région sociosanitaire correspond grosso modo à la proportion, dans chacune d'elles, de la population d'ensemble du Québec.

Les deux tiers des enfants adoptés entre 1990 et 1994 sont des filles. Cette tendance serait d'abord structurelle (par exemple la République populaire de Chine offre presque exclusivement des filles) plutôt que traduisant une préférence des adoptants.

Plus de la moitié (56,1%) des enfants adoptés avaient moins d'un an. Par ailleurs, une proportion relativement élevée d'enfants étaient âgés de 3 ans et plus (23,9%). L'importance de ces adoptions dites «tardives» est largement méconnue.

Les enfants plus jeunes sont davantage adoptés en Asie de l'est alors que la majorité des enfants plus âgés proviennent des Antilles et de l'Amérique Latine. Soulignons que les adoptions par des célibataires sont, beaucoup plus souvent que chez les couples, des adoptions tardives. Par ailleurs, les enfants plus âgés ont été confiés en adoption après être devenus orphelins, alors que c'est plutôt l'abandon qui justifierait les autres adoptions.

Cette recherche permet de comprendre que, derrière les compilations annuelles d'entrées d'enfants au Québec, il y a des projets de nature très différente: si la plupart concernent l'accueil d'un nouveau-né et ne se renouvelleront pas, d'autres ont trait à des enfants plus grands, parfois à plusieurs enfants et, dans certains cas, il s'agit d'un deuxième, d'un troisième ou même d'un quatrième projet d'adoption en l'espace de moins de cinq ans.

Quelles sont les caractéristiques principales des Québécois qui, actuellement, choisissent de constituer ou d'agrandir leur famille par l'adoption internationale? Quel âge ont les enfants qu'ils adoptent? De quels pays viennent-ils?

Nouvelles parutions

Comment accroître le soutien public en faveur des enfants

Michel Leblanc, Pierre Lefebvre, Philip Merrigan
IRPP, Coll. Choix: Les politiques sur la famille, 1996

Critiquant les récentes propositions du gouvernement fédéral en matière de sécurité du revenu, les auteurs de l'étude défendent le point de vue des enfants et des familles et avancent des propositions pour une nouvelle stratégie visant à égaliser les chances et à partager les coûts d'une politique familiale plus généreuse.

Les auteurs démontrent que, au Canada, l'aide publique moyenne par enfant est à la baisse alors que le nombre et la proportion de jeunes enfants vivant en famille monoparentale a augmenté. À l'aide de données comparatives provenant d'autres pays occidentaux, ils affirment que le système canadien d'allocations familiales est relativement peu généreux, notamment par rapport aux régimes d'aide équivalents en Europe.

Les auteurs proposent, entre autres, de moduler l'aide monétaire en fonction de l'âge et du rang des enfants et de réformer le régime privé de pensions alimentaires. En proposant une augmentation du revenu disponible de toutes les familles ayant des enfants à charge, l'étude est guidée par l'objectif d'investir davantage dans un plus grand nombre d'enfants.

Enfances

Perspectives sociales et pluriculturelles

Sous la direction de Renée B. Dandurand, Roch Hurtubise et
Céline Le Bourdais
Collection Culture et Société, IQRC, PUL, 1996

Depuis les années quatre-vingt, l'enfance acquiert une place nouvelle dans la recherche en sciences humaines. Les conditions de vie des enfants varient selon les sociétés et les époques; les travaux sociologiques et anthropologiques récents permettent d'en cerner de multiples dimensions, questionnant l'approche ethnocentrique souvent dominante dans ce champ de recherche.

Cet ouvrage propose une lecture sociale de l'enfance, mettant l'accent sur les profils contrastés qui se dégagent de recherches menées dans neuf sociétés contemporaines.

Les actes du colloque *Enfances*, tenu dans le cadre des rencontres de l'Association internationale des sociologues de langue française, sont ici réunis et constituent le 2e numéro des *Cahiers de sociologie de la famille*.

On retrouve, dans cet ouvrage, des collaborations de:

A.M, Ambert, B. Bawin-Legros, T.C. Carreiro, J. Charbonneau, R.B. Dandurand, S. Deby, F. Fournier, A. Gauthier, J. Hohl, P.C. Humblet, R. Hurtubise, I. Kalnins, C. Le Bourdais, N. Lefaucheur, D. Lemieux, C. Martin, C. Montandon, F. Osiek, F.-R. Ouellette, A. Pitrou, A. Quéniart, I. Ranka, M. Ribeiro-Ferreira, F. de Singly, E. Stanciuslescu, J.-F. Stassen, I. Théry, M. Vatz-Laaroussi.

L'adoption

Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant

Françoise-Romaine Ouellette
Diagnostic, IQRC, PUL, 1996

Le nombre d'adoptions a beaucoup augmenté au Québec depuis le début des années 1990. L'adoption internationale, très médiatisée, a cependant contribué à occulter certains enjeux fondamentaux liés aux usages sociaux de l'adoption. L'auteure apporte ici un éclairage inédit sur l'évolution récente des pratiques, montre comment s'organise cette forme de circulation d'enfants, en fonction de quelles valeurs et de quels intérêts.

L'auteure s'intéresse surtout à l'adoption extrafamiliale, c'est-à-dire celle qui intervient entre des adultes et un enfant qui n'étaient pas déjà apparentés. Les choix qui sont faits dans le domaine se centrent généralement sur des objectifs de protection de l'enfance ou de réalisation d'un projet parental, en accordant une attention minimale au fait qu'il s'agit toujours, avant tout, d'un «travail» social et juridique sur la filiation. Le point de vue privilégié ici inverse cet ordre de préoccupation et souligne que l'adoption a d'abord pour effet de modifier l'identité généalogique de l'adopté.

Recueil de réflexions sur la stabilité des couples-parents

Conseil de la Famille, 1996

Sujet tabou ou enveloppé d'une trop grande pudeur, l'instabilité des couples-parents représente une réalité dont il faut se préoccuper, individuellement et collectivement, plaide le Conseil de la famille. Le Conseil est soucieux de comprendre l'ampleur et les causes des séparations et des divorces au Québec, car ces ruptures provoquent des incidences importantes sur la pauvreté et le développement des enfants, sur la détresse qui en résulte trop souvent, sur la surcharge émotive et économique des mères, sur la façon de vivre des hommes et des femmes, sur les ressources financières de l'État, sur la conception même de la vie sociale... Comment concilier valeurs, droits individuels et intérêt de l'enfant? Comment peut-il y avoir une stabilité parentale dans la mouvance familiale actuelle? Comment est-il possible de réinventer la relation des couples-parents avec les enfants?

À l'invitation du Conseil de la famille, seize témoins ont accepté de réfléchir à cette question: M. Beaudry, J.-M. Boisvert, J. Boisvert, J. Dufresne, A. Emond, G. Forget, M. Grenier-Laperrière, S. Lefebvre, J. Le Gall, M. Lemieux, N. Marcil-Gratton, C. Michaud, D. Morneau, P. Noreau, L. Phaneuf, A. Turmel

Autres publications récentes du Conseil de la famille:

L'Appauvrissement des familles dans un contexte d'insécurité. Réflexions familiales dans le cadre de la tenue du deuxième Sommet socio-économique; Un avis: Choix et soutien...telles sont les exigences des familles québécoises au regard d'une éventuelle politique de la petite enfance.

La COFAQ a 25 ans

La Cofaq célèbre, en 1997, 25 ans au service des familles. Pour marquer cet événement, le bulletin de la COFAQ (Info-COFAQ, volume 11 no 3, décembre 1996) rappelle des moments importants de l'histoire de la Confédération des organismes familiaux du Québec.

Voici, tiré du journal de la COFAQ, quelques exemples de production de l'organisme au cours des 25 dernières années.

En 1980, la COFAQ publie un manifeste pour une politique familiale au Québec: «*Pour la défense de la nouvelle famille au Québec*».

En 1991 et 1992, c'est la jeunesse qui attire l'attention de la COFAQ par la publication d'un dossier, «*Famille, jeunesse et pauvreté: C'est-tu plus beau dans ta cour?*» et des actes d'un colloque «*Une génération sans nom ni oui*».

En 1994, la COFAQ prend position face à la politique de la santé et du bien-être: «*La vision critique de la politique de la santé et du bien-être*». L'organisme demande alors la reconnaissance et un soutien adéquat à l'action familiale.

Séminaire sur la politique familiale québécoise

Le partenariat «*Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*» a organisé un séminaire sur la politique familiale au Québec, le 21 novembre 1996, à Québec. L'objectif général était de faire un retour critique sur la politique familiale québécoise depuis son origine, il y a 10 ans, et d'identifier les enjeux et défis des prochaines années. Des conférenciers, représentants gouvernementaux, intervenants du mouvement familial et chercheurs, membres du partenariat, ont fait des exposés portant principalement sur les thématiques, les stratégies et les acteurs privilégiés par la politique familiale.

Dans un premier temps, la réflexion et les discussions ont porté sur des thèmes tels: l'origine et l'évolution de la politique familiale; les défis, les enjeux et les problématiques retenus dans les plans d'action; les mesures et les stratégies de mise en oeuvre; les acteurs impliqués; le processus d'élaboration des plans d'action; la visibilité et l'impact de la politique familiale.

Considérant les réalités sociales, familiales et les problématiques en émergence ainsi que l'évolution des politiques gouvernementales, les partenaires (gouvernement, recherche et mouvement familial) ont ensuite tenté d'identifier les enjeux et défis pour les prochaines années à travers quatre grands thèmes: la prévention; la conciliation travail-famille; le soutien financier; les milieux de vie.

Les textes des présentations sont disponibles sur demande en s'adressant à la coordonnatrice du partenariat.

Nouvelles des partenaires gouvernementaux

Rencontre intersectorielle des partenaires du 3^e plan d'action en matière familiale

Le Secrétariat à la famille tenait, le 18 novembre dernier, une rencontre intersectorielle à laquelle participaient les partenaires associés à la réalisation du Troisième plan d'action en matière familiale. Ces partenaires proviennent du mouvement familial, du monde municipal, du monde du travail, des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que du secteur gouvernemental. La rencontre avait pour objectifs de faire le point sur la mise en oeuvre des engagements inscrits dans le troisième plan et d'assurer une plus grande cohérence dans les interventions orchestrées par chacun en faveur des familles sur certains thèmes prioritaires tels que la conciliation travail-famille, l'amélioration du milieu de vie ainsi que le développement et la promotion de comportements pacifiques.

Ministre de l'Éducation et de la Famille

Le Conseil de la famille et le Secrétariat à la famille relèvent dorénavant de la ministre de l'Éducation et de la Famille, Mme Pauline Marois. Elle assume la responsabilité de la politique familiale et la coordination de son implantation. Ce changement a été fait dans la perspective de la publication prochaine du Livre blanc sur la politique familiale et afin d'assurer une coordination entre les services de garde à l'enfance et l'aide à la famille.

Livre vert sur la sécurité du revenu

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, a rendu public en décembre le livre vert sur la réforme de la sécurité du revenu, intitulé «Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi». Ce document sera soumis à la consultation publique à l'hiver 1997, lors d'une commission parlementaire.

Séminaire international sur les politiques et les plans d'action en matière familiale

Les 3 et 4 décembre 1996, le Secrétariat à la famille du gouvernement du Québec et l'Union internationale des organismes familiaux organisaient un séminaire international sur les politiques et les plans d'action en matière familiale. Le premier atelier était consacré aux distinctions entre la politique familiale et les politiques sociales à travers la présentation de différentes perspectives nationales. Le deuxième atelier s'intéressait à différents aspects de l'élaboration d'un plan d'action en matière de politique familiale à partir de l'examen des processus, concertation et tables de partenaires; état de situation des familles, rôle de l'État, inventaire des acquis et défis à relever; traduction des défis en orientations et objectifs; traduction des objectifs en actions selon un échéancier précis et des ressources déterminées; implantation, suivi, bilan du plan d'action en matière familiale et rôle de la société civile. Le dernier atelier était consacré au partenariat et traitait plus spécifiquement des thèmes suivants: partenariat de recherche; politique familiale municipale ou dans les communautés locales; expériences de représentants de tables sectorielles. Près d'une centaine de personnes, plusieurs venant d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, ont participé à ce séminaire international.

À inscrire à votre agenda

Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?

Colloque organisé par le partenariat
Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles
dans le cadre de l'ACFAS

Université du Québec à Trois-Rivières

15 et 16 Mai 1997

**À l'aube de l'an 2000, quels sont les grands enjeux en matière familiale,
quels devraient être les objets prioritaires de la politique familiale,
quelles approches et quelles stratégies devrait-on privilégier?**

Dans le contexte de la crise de l'emploi et des finances publiques, plusieurs questions se posent aux États concernant leurs politiques familiales. Même en France, des experts craignent que sous l'effet de la crise actuelle, le système de protection établi depuis des décennies dans le domaine familial ne dérive vers une politique sociale privilégiant les ménages les plus démunis. D'autres suggèrent de faire de la politique familiale une politique de l'enfance. Ces deux tendances qui risquent de convertir la politique familiale en une politique de la pauvreté et/ou en une politique de l'enfance sont-elles souhaitables dans le contexte actuel? D'autre part, les nouvelles réalités familiales s'accompagnent d'un phénomène dont on commence à peine à saisir les effets. L'absence du père ou son implication insuffisante auprès des enfants entraîne des répercussions sociales qui doivent être prises en considération. Quelles sont les conséquences de ces transformations, autant sur le plan économique et démographique que sur le plan sociologique et ce, à court, moyen ou long terme? Ces questions seront au coeur d'un débat consacré à un bilan des politiques familiales dans les pays développés et à un questionnement relatif à leur devenir.

Événements 1997

12 au 16 mai	Acfas	Trois-Rivières
21-22-23 mai	3 ^e congrès de l'Organisation pour la sauvegarde des droits de l'enfant (O.S.D.E.): Nouvelles techniques de procréation-Adoption	Montréal
29-30-31 octobre	Forum sur le développement social organisé par le Conseil de la santé et du bien-être	Québec
Fin octobre	4 ^e Symposium de recherche sur la famille	Trois-Rivières

Production du bulletin:

Monique Provost
coordonnatrice du partenariat
INRS-Culture et Société
306, place D'Youville, Bureau B-10
Montréal, Québec H2Y 2B6
Tél: (514) 841-4001 Télécopieur: (514) 841-4015
Courrier électronique:
Monique_Provost@INRS-Culture.UQuebec.CA